Avis de conclusion d'une Promesse d'Autorisation d'occupation du domaine public sous conditions suspensives

Autorité gestionnaire du domaine public : L'Université Toulouse - Jean Jaurès, établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, dont le siège est à TOULOUSE (31000), 5 allée Antonio Machado.

Objet du contrat : convention d'occupation temporaire du domaine public de l'Etat constitutive de droits réels sous diverses conditions suspensives consentie au bénéficiaire en vue d'y mettre en œuvre son projet, lequel consiste en :

- une résidence sociale étudiante de 150 studios dont 9 studios accessibles aux personnes à mobilité réduite ;
- un appartement de 4 pièces non conventionné destiné au gestionnaire de ladite résidence ;
- des locaux et services d'accompagnement : hall / foyer / snacking, Salle étude / coworking, laverie, local déchet et stockage, local vélo, et bureau du gestionnaire, étant précisé que ces services ne donnent pas lieu à des recettes complémentaires pour l'Occupant.

Les surfaces créées dédiées aux fonctions d'hébergement sont de 3 361 m² de SDP.

Le bâtiment accueillera également les Locaux Universitaires, pour une exploitation par les services de l'IUT, lesquels seront livrés sous forme de coque brute pour une surface de 655 m² de SDP.

Durée du contrat : L'AOT sous conditions suspensives est conclue pour une durée de CINQUANTE ANNEES (50 ans) à compter de la signature de l'Acte Complémentaire constatant la réalisation des Conditions Suspensives stipulées sous l'Article 13.1. ou la renonciation du bénéficiaire à s'en prévaloir.

Bénéficiaire du contrat : La Société dénommée SOCIETE ANONYME D'HABITATION A LOYER MODERE, ALTEAL, Société anonyme à conseil d'administration au capital de 3 612 297,00 €, dont le siège est à COLOMIERS (31770), 8 allée du Lauragais BP 70131, identifiée au SIREN sous le numéro 630802262 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE.

Date de conclusion du contrat : le 9 novembre 2026
Date de publication du présent avis : le 12 novembre 2026

Informations complémentaires : le contrat susmentionné est consultable sur RDV, sous réserve des secrets protégés par la loi, en faisant la demande par courrier/courriel à l'attention de la Direction du Patrimoine Immobilier et de la Gestion des Campus à l'adresse suivante : 5 allées Antonio Machado, 31058 Toulouse /dpigc@univ-tlse2.fr

Il peut être contesté par tout tiers dans un délai de deux mois à compter de la date de publication du présent avis, au titre du recours de plein contentieux créé par le Conseil d'État dans son arrêt du 4 avril 2014 (n°358994).

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Toulouse – 68, rue Raymond IV, B.P. 7007, 31068 Toulouse Cedex 07
Téléphone (9h30 à 12h00) : 05 62 73 57 57 - Télécopie : 05 62 73 57 40 - Courriel : greffe.ta-toulouse@juradm.fr